

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	REJANE	Numéro	7510060889
Adresse du site	13-15, passage de Lagny	Hauteur	R+5 (16.50m)
Bailleur de l'immeuble	Social - SEQENS	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Free présent (30°, 120° et 280°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	21/02/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/02/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/04/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antennaire sur ce secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 40°, 130° et 260°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 et 8m	Vis-à-vis (25m)	Néant
a	3G/4G/5G (2100): 40° <4V/m - 130° <4V/m - 260° <5V/m 5G (3500) : 40° <5V/m - 130° <4V/m - 260° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 18.95m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 19.62m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5GNR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 intégrées dans de fausses cheminées
Zone technique	Mise en place d'une zone technique dans le sous-sol du bâtiment.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École maternelle des maraîchers	31 RUE DES MARAÎCHERS 75020 PARIS	5m	NON	120m	0.97
Collège lucie faure	40 rue des Pyrénées 75020 Paris	5m	NON	160m	1.62
École élémentaire pyrénées	40 RUE DES PYRENEES 75020 PARIS	5m	NON	160m	1.66
Lycée maurice ravel	89 cours de Vincennes 75020 Paris	10m	NON	170m	0.31
Collège maurice ravel	89 cours de Vincennes 75020 Paris	10m	NON	170m	0.83
Crèche Les étoiles de philidor	10 Rue Philidor, 75020 Paris	5m	OUI	20m	3.16
crèche Commune de Paris Halte Garderie	40 Rue des Maraichers, 75020 Paris	5m	OUI	50m	2.47
Multi-accueil Crescendo Maraichers	29 Rue des Maraichers, 75020 Paris	15m	NON	100m	0.49

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

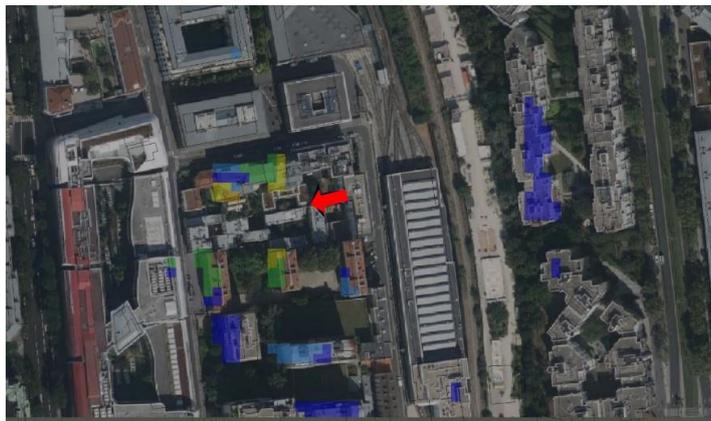
Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	14.5 m	19.5 m	17.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 17.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	14.5 m	19.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 14.5 m .

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

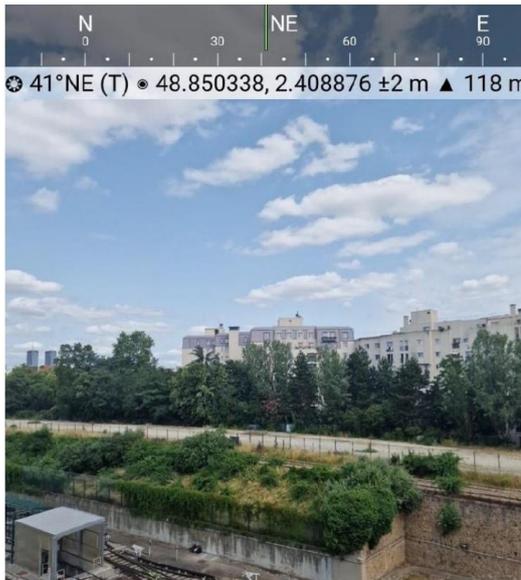


APRES



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 40° :



Secteur 1 Azimut 130° :



Secteur 2 Azimut 260° :

